

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

AR Prefecture

N° 20231130-07

063-200070712-20231130-20231130_07-DE
Reçu le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 novembre 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président
Date de la convocation : 22 novembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Ghislaine DUBIEN, à Jany BROUSSE
Pépita RODRIGUEZ à Alexandra VIRLOGEUX
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Isabelle FUREGON à Davis DEROSSIS
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier STURMA, Philippe BARRAU

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**NOUVEL ACCORD CADRE VALANT ACTE D'ENGAGEMENT ET CAHIER DES
CHARGES ENTRE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) GAÏA ET THIERS
DORE ET MONTAGNE**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,

Conseiller.e.s en exercice :

57

Conseiller.e.s présent.e.s :

45

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

52

AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130_07-DE
Reçu le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023

Il est proposé de conclure un nouvel accord-cadre entre la SPL GAÏA et TDM. Cet accord-cadre reprend l'ensemble des objets des statuts de la SPL dans son intégralité et permet le bon fonctionnement de la SPL GAÏA.

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **Décide** de conclure un nouvel accord-cadre entre la SPL GAÏA et TDM, présenté en annexe ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision

TOTAL VOTANTS : 52

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51

1 Abstention : J-M. LAVEST

Conseillers présents : 45

Pour : 51

Représentés : 7

Contre :

Non-participation :

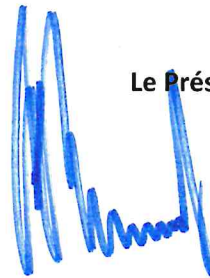
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

